

Réf: Dossier 265794

Avis de constitution

SOCIETE « EFC IVOIRE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS, Lot 647, Ilot
51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 09 Nov 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EFC IVOIRE »

Objet : RESTAURATION;

GESTION PARC AUTOMOBILE;

HOTELLERIE;

POISSONNERIE;

VENTE DE MOBILIERS;

FOURNITURES DE BUREAU;

GESTION DE BAR ET DISCOTHEQUE;

IMPORT-EXPORT; DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS, Lot 647, Ilot
51

Dirigeant(s) M WATTARA MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06595 du 20/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81400/GTCA/RC/2023 du 20/11/2023

